

Taxe d'accise—Loi

M. Young (Gloucester): On peut peut-être prophétiser que les Canadiens en décideront autrement.

Je sais que le ministre responsable de la privatisation veut que notre pays soit plus humain et plus compatissant. C'est du moins ce que les conservateurs disent dans leurs discours. Les Canadiens de toute allégeance politique doivent quand même comprendre dans quel genre de Canada on veut les faire vivre.

En examinant les textes que nous ont distribués Global Television et diverses autres sources il y a quelques mois, on constate le fait bizarre que nous avons vu des trucs le 27 avril et que nous nous sommes demandé si cette impression de déjà vu ne venait pas de la campagne électorale de l'automne dernier. C'était à se demander qui avait écrit cela. Pourquoi la réforme de la taxe de vente? Parce qu'entre autres choses, elle fait du tort à l'économie canadienne. La taxe de vente fédérale actuelle est une taxe poreuse, une source de recettes de moins en moins fiable.

Et son troisième vice est d'être dissimulée aux consommateurs. Ce soir, on nous demande d'adopter une série d'augmentations de taxes qui sont toutes dissimulées aux consommateurs, et qui à mon avis font toutes partie du programme dissimulé. Il ne s'agit pas uniquement de taxes dissimulées—c'est aussi le programme dissimulé, celui qu'on avait caché à la population l'automne dernier, et qu'on voit poindre aujourd'hui. C'est une nette indication de l'orientation que le gouvernement veut nous faire adopter au cours des trois ou quatre prochaines années.

La seule chose visible que le gouvernement ait présentée au cours de la présente session, et en particulier le ministre des Finances (M. Wilson), c'est qu'ils veulent cacher toutes les taxes qu'ils peuvent. Ou alors, comme cela s'est produit le 7 avril quand le ministre des Finances a rencontré les ministres des Finances des dix provinces, c'était pour essayer d'obtenir le concours des provinces. Le 7 avril, lors d'une réunion tenue à Ottawa, on a demandé aux ministres des Finances provinciaux de participer à une taxe de vente nationale.

Je signalerai, parce qu'il est opportun de le faire je pense en ce moment, que la taxe de vente nationale proposée dont nous parlent de temps à autre ceux qui siègent à votre droite, monsieur le Président, et qui a reçu l'appui des députés du NPD et du parti libéral dans un rapport unanime de l'an dernier, était censée être visible. Chaque fois que nous abordons le sujet, d'aucuns disent que le rapport était unanime et que nous devrions nous réjouir de voir se réaliser une réforme. Mais comme d'habitude ce n'est pas tout ce que nous avons proposé, et quand on présente cela à la population, on ne le fait pas correctement.

Les provinces ont refusé le 7 avril de participer à l'imposition d'une taxe de vente nationale comme on le leur demandait, et ensuite le ministre des Finances leur a dit le 21 avril que nous allions y procéder seuls. Il n'y a pas eu de détails, de négociations, ni quoi que ce soit. Le gouvernement a décidé de faire cavalier seul tout simplement. Cela fait bien voir que ce qui comptait avant tout ce n'était pas d'adopter une taxe de vente nationale, mais de mettre en place un mécanisme permettant d'augmenter les taxes le plus rapidement possible et le plus souvent possible d'ici au 1^{er} janvier 1991. Voilà pourquoi je répète ce que j'ai déjà dit. En fait, lorsque les taxes entreranno en vigueur en 1991, les députés siégeant à votre droite, monsieur le Président, seront en mesure de prouver avec fierté que la nouvelle taxe ne rapporte rien. Les impôts auront tellement augmenté—de milliards de dollars, en fait, entre mars-avril 1989 et décembre 1990—qu'il ne sera plus possible de tirer davantage d'argent des contribuables canadiens.

Le gouvernement va tellement comprimer la taxe pour en tirer le plus qu'elle ne vaudra plus rien au bout du compte. A l'instar des députés siégeant à votre gauche, monsieur le Président, je crois, je demande au peuple canadien d'exiger avec nous que le gouvernement respecte ses engagements. Toutefois, s'il est incapable de respecter la promesse qu'il a faite l'automne dernier, de mettre en oeuvre des programmes de garde d'enfants, notamment, à cause de déficits, de taux d'intérêt élevés et de l'escalade de la dette nationale, qui a doublé en quatre ou cinq ans, le moins qu'on puisse demander au ministre des Finances, c'est de respecter sa promesse de faire que cette taxe de vente nationale soit visible.

Ce soir, on demande à la Chambre des communes de permettre au gouvernement de hausser la taxe sur un très large éventail de services et de biens qui sont essentiels au peuple canadien. Nous savons tous qu'il s'agit de taxes cachées. Le ministre a dit maintes et maintes fois à la Chambre en réponse à des questions: «Les gens ne savent pas à combien s'élève la taxe sur l'essence. Ils ne savent pas à combien s'élève la taxe sur l'alcool ni la taxe sur les télécommunications quand ils reçoivent leur facture.» Nous n'avons rien contre, sauf qu'on nous demande ce soir de faire la même chose.

Ce qui est paradoxal dans cette nouvelle taxe sur les produits et services, c'est que par suite, des petits écritaux qui seront placés dans les commerces partout au pays, les contribuables canadiens devront payer une autre série de taxes occultes. Tout le monde comprend que les gens ne paient des impôts que dans une mesure où ils estiment que le régime est juste et que l'argent est dépensé raisonnablement bien, ce qui a toujours été contesté même quand tout va bien. Mais aujourd'hui, les Canadiens estiment non seulement que nous payons trop d'impôts et que le régime n'est pas juste et équitable,